

BUDGET DE L'ACTION SOCIALE

Avec l'hiver : le gel budgétaire reviendrait-il ?

En fin d'année, les fédérations des finances ont décidé de boycotter les instances du CNAS, pour dénoncer la reprise par le secrétariat général d'une somme de 4,9M€ sur la subvention accordée à l'association ALPAF pour 2018 (logement social).

FO Finances a aussi pointé le manque de dialogue et de concertation sur le projet de réorganisation de l'action sociale et de la gouvernance des associations. La Secrétaire Générale du ministère, lors d'une rencontre en début d'année, nous a informés du maintien du budget 2019 de l'action sociale, santé et sécurité au travail.

Il n'aura suffi que d'une quinzaine de jours pour voir remis en question cet engagement. Nous apprenons qu'une réserve budgétaire de 5% va s'appliquer sur le PLF 2019 à l'ensemble des associations mais également aux crédits octroyés dans les CDAS et dans les CHSCT.

Cette réserve revient à l'ordre du jour dans un contexte incertain au vu des différents audits en cours sur les associations et plus généralement sur toutes les activités liées à l'action sociale ministérielle.

Gel ? réserve budgétaire ? Au final, les crédits de l'action sociale, santé et sécurité au travail risquent d'être encore une fois victimes de l'austérité budgétaire.

FO Finances ne peut accepter que des économies se fassent au détriment des agents et demande la levée immédiate de cette réserve budgétaire !